



PSL 

Ecole Normale Supérieure

Modalités d'inscription des candidats aux concours d'entrée - session 2025

Le Directeur de l'École normale supérieure,

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2022 de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les conditions d'admission à l'École normale supérieure ;

décide

de fixer les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires aux concours d'admission de l'École normale supérieure comme suit :

a) Concours des filières littéraires

- A/L :

Période d'inscription : du 07 décembre 2024 au 13 janvier 2025 à 12 heures ;

Inscriptions sur le site : <http://www.concours-bel.fr>

- B/L :

Période d'inscription : du 07 décembre 2024 au 13 janvier 2025 à 12 heures ;

Inscriptions sur le site : <http://www.concours-bce.com>

b) Concours des filières scientifiques MP, MPI, PC, PSI, BCPST :

Période d'inscription : du 07 décembre 2024 au 13 janvier 2025 à 12 heures ;

Inscriptions sur le site : <http://www.scei-concours.fr>

Fait à Paris, le 12 novembre 2024

Le Directeur

Frédéric WORMS